

Actualités

- La compagnie Sears a transféré, à la fin du mois d'août dernier, des engagements d'une valeur de 512 millions de dollars américains pour les rentes de ses employés retraités. C'est l'assureur privé américain MetLife qui a acquis ces contrats et qui devra verser les rentes à près de 20 000 personnes retraitées au cours des prochaines années. En mai dernier, Sears avait procédé à un premier transfert de ses responsabilités financières à l'égard de ses retraités avec le même assureur. La valeur de ce transfert s'était alors élevée à 515 millions de dollars américains.
<http://www.pionline.com/article/20170824/ONLINE/170829913/sears-transfers-512-million-in-pension-liabilities-in-second-annuity-buyout-with-metlife>
- Dans une étude économique publiée le 28 août dernier, Desjardins propose une analyse de l'évolution de l'endettement des ménages au Québec. Tout en soulignant le fait que le ratio d'endettement a augmenté davantage que le niveau des revenus au cours des deux dernières décennies, les auteurs font valoir que la situation n'est pas critique. En raison des faibles taux d'intérêt et de l'amélioration de la situation de l'emploi au cours des dernières années, une majorité de ménages ont une maîtrise relative de leur situation financière. Cela dit, le haut niveau d'endettement moyen expose les ménages québécois à d'importantes difficultés financières advenant une détérioration rapide du contexte économique et financier.
<https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv170828f.pdf?resVer=1503924048000>
- Le 26 août dernier, les cols bleus de la Ville de Montréal ont voté à 97 % pour l'entente sur leur régime de retraite, négociée par leur syndicat avec la Ville durant plusieurs mois. Cette entente négociée, qui a dû composer avec les dispositions de la Loi 15, permettra aux 6500 cols bleus de consolider leur régime de retraite. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a réaffirmé qu'il allait poursuivre ses démarches juridiques afin de faire invalider la Loi 15.
<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/les-cols-bleus-de-montreal-enterinent-lentente-sur-leur-regime-de-retraite-641810883.html>
- Une coalition de groupes réunissant notamment l'organisme Recycle ta Caisse et la Fondation David Suzuki a organisé un rassemblement le 8 septembre dernier pour demander à la Caisse de dépôt et placement du Québec de cesser d'investir dans le secteur des énergies fossiles. La Caisse a jusqu'ici joué un rôle important dans le financement du complexe des sables bitumineux de l'Ouest canadien, lequel a contribué à hausser les émissions des gaz à

effet de serre au Canada. Selon l'organisme Recycle ta Caisse, l'institution aurait récemment augmenté ses participations dans le secteur des énergies fossiles, qui dépasseraient aujourd'hui les 16 milliards de dollars.

<http://www.recycletacaisse.org/manifestation-sortons-la-caisse/>

- Le 30 août dernier, la deuxième nationalisation de l'hydro-électricité du Québec fêtait son cinquante-cinquième anniversaire. Rappelons qu'à l'automne 1962, le gouvernement libéral de Jean Lesage déclenchait des élections anticipées afin d'obtenir la légitimité sociale nécessaire pour mettre en œuvre un ambitieux plan de reconquête de l'économie québécoise. Une deuxième et décisive vague de nationalisation des infrastructures hydroélectriques a constitué la mesure phare de ce plan. Il importe de souligner le rôle déterminant qu'a joué, dans les années suivant cette mesure structurante, la Caisse de dépôt et placement du Québec dans le financement d'Hydro-Québec. Grâce à l'apport de l'épargne retraite des Québécois canalisée par le Régime de rentes du Québec, la Caisse a permis à l'État québécois de miser sur un circuit de financement public afin de maîtriser son économie et développer une base énergétique propre.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1052687/nationalisation-electricite-quebec-revolution-tranquille-archives>